

Protéger sa propriété intellectuelle

Référence : Gaignaire, A. « Déposer des brevets au plus tôt, une priorité pour Devinci ». *Les Affaires*, 13 décembre 2014.

Mots clés : protection; propriété intellectuelle; concurrence.

Contexte :

Une PME de conception et de fabrication de vélos a misé sur la protection de sa propriété intellectuelle pour être concurrentielle sur les marchés.

Problème identifié et causes du problème :

Pour cette PME, la protection de sa propriété intellectuelle était fondamentale pour sa réussite sur les marchés internationaux. Pour éviter d'investir des sommes élevées dans le développement de produits qui ont déjà été brevetés, l'entreprise se tenait au courant des innovations de ses concurrents. Par ailleurs, si la PME utilisait la propriété intellectuelle d'une autre entreprise, elle risquerait d'être poursuivie en justice et de devoir payer de grosses sommes en dédommagement.

Objectifs à atteindre :

Cette PME avait comme objectif d'intégrer à son processus de recherche et de développement une réflexion sur la propriété intellectuelle; elle ne voulait pas que quelqu'un copie ses produits et, inversement, elle ne voulait pas utiliser la propriété intellectuelle de quelqu'un d'autre sans le savoir.

Solution envisagée :

Pour cette PME, qui envisageait d'étendre sa présence sur d'autres marchés, l'investissement dans l'innovation et la protection de ses produits faisaient partie des processus vitaux pour assurer sa réussite dans cette industrie qui compte des géants.

Mise en œuvre de la solution :

Pour atteindre son objectif, l'entreprise collaborait avec un agent de brevets pour déterminer ce qui devait être breveté selon les circonstances et le pays impliqué. Par ailleurs, la PME ne protégeait bien souvent que des pièces de ses nouveaux produits pour réduire les coûts liés aux demandes de brevets. Quand elle le pouvait, la PME utilisait les brevets en instance pour protéger ses innovations, le temps qu'elles soient dévoilées au public. Elle pouvait alors déterminer les retombées réelles du produit et ajuster son plan de développement en fonction des résultats.

Résultats atteints :

La stratégie de propriété intellectuelle utilisée par la PME lui a permis d'éviter des conflits avec des entreprises qui avaient développé des produits comparables aux siens. Il lui est arrivé d'ailleurs de régler certains problèmes simplement par l'envoi de mises en demeure. Par contre, si la PME n'avait pas protégé sa propriété intellectuelle, elle aurait pu être accusée d'avoir copié les autres compagnies.